

Piedmont sans ses enfants, c'est non!

« Ça prend tout un village pour élever un enfant »

LOUISE GUERTIN

Plusieurs parents préoccupés par l'impact de la décision de la Commission scolaire des Laurentides (CSL) du transfert de leurs jeunes enfants de Saint-Sauveur à Sainte-Adèle dès septembre prochain essaient de faire entendre leur désarroi aux élus de la CSL répétant de toutes les manières l'adage « Ça prend un village pour élever un enfant ».

Leurs préoccupations touchent à l'importance du lien entre l'école et le milieu social (le village) et la qualité de l'enseignement. Il semble que la CSL reste sourde et les parents demandent aux citoyens de Piedmont, mais également à ceux de la MRC des Pays-d'en-Haut de se faire entendre. Les citoyens de Piedmont sont invités à signer une pétition d'appui aux parents et aux écoliers.

Le regroupement, Piedmont sans ses enfants c'est non, tenait le 10 mars une

réunion citoyenne pour partager leur démarche et leur frustration afin de se faire entendre par les élus et la hiérarchie scolaire. Ils ont présenté un survol du dossier et ont commencé à définir les interventions à venir.

La CSL a tenu sa consultation auprès des parents du 10 décembre au 27 janvier, en plein congé des Fêtes. Consultation réelle ou apparente? « Consultation cosmétique », disent les parents. Ils parlent ici de l'absence de délais suffisants, d'information erronée

et manquante. Le regroupement des parents considère que « la CSL n'a pas respecté son devoir de véritable consultation ». Ils ont dû recourir à la Commission d'accès à l'information pour obtenir des réponses partielles à plusieurs questions. Ainsi, ils ont appris que la décision initiale d'agrandir l'école Marie-Rose à Saint-Sauveur a été modifiée pour l'agrandissement de l'école Saint-Joseph par un simple échange de courriels. La décision de la CSL a été prise à huis clos. Les parents n'ont pu obtenir de réponses quant aux paramètres ayant guidé cette décision.

Parmi les facteurs reconnus de la réussite scolaire, on retrouve la longueur du transport en autobus, la taille de l'école et l'ancrage de l'école dans son milieu. De toute évidence, ces facteurs ont un impact sur tous les élèves et parents de la MRC, dont plusieurs

enfants de l'ouest de la MRC qui subissent tous ces déterminants.

Pour les parents de Piedmont, leur «village», leur milieu de vie est Saint-Sauveur avec la bibliothèque, le parc Molson, sa patinoire, ses sentiers pour le vélo et autres activités; une réalité différente, mais similaire pour les enfants d'autres villages dans les Laurentides.

L'OCDE (organisation de coopération et développement économique) publiait en 2014 une étude* faisant une revue des travaux de recherche sur l'utilisation efficace et efficiente des ressources en milieu scolaire. On s'intéresse en particulier à la tendance dans les années 80 à augmenter la taille des écoles se basant sur la prémisse que de plus grands ensembles peuvent offrir des programmes pédagogiques variés. Par contre, on y indique que le décrochage est moins important dans les

petits établissements démontrant que ces élèves ont fait des études plus longues et leur salaire est plus élevé. On y suggère que les programmes d'études particuliers peuvent aider à contrebalancer le désavantage des plus grosses écoles. Une des demandes des parents de Piedmont est un ou de nouveaux programmes arts/sports/langues études ouverts à tous les élèves de la CSL.

Au Conseil de la MRC des Pays-d'en-Haut, tenu en mars, des aînés de Wenworth-Nord ont demandé aux élus de démontrer plus d'engagement relativement à la culture et à l'éducation. Le maire de Lac-des-Seize-Îles leur a répondu que le Conseil prévoit rencontrer les représentants de la CSL sous peu pour partager leurs préoccupations. L'éducation est une question qui touche toutes les générations, au cœur de la vitalité économique et sociale du milieu.

* OECD Education Working Papers No. 106



Option MarieJo Comptabilité

Tenue de Livres
Complète ou partielle
et
Aide - Conseils - Supervision

L'Option / Qualité / Tranquillité d'esprit
pour petites entreprises
et travailleurs autonomes

Membre des réseaux d'affaires :
- AEDQ - FeLaurentides - RGAP
- Conseillère du RCS (SAGE 50)

450 822-7138
chicmj@gmail.com

Plus de 30 ans d'expérience - Prop.: Marie-Josée Chicoine



Sutton

HUMANIA

AU-DELÀ D'UNE TRANSACTION,
UNE RELATION

PLUS DE
30 ANNÉES
D'EXPÉRIENCE

C 514 812-9283 **Jean St-Amour, Adm.A.**
B 450 227-2611 Courtier immobilier agréé,
C jstamour@sutton.com résidentiel, commercial et industriel
W jeanst-amour.com 204, rue Principale
St-Sauveur (QC) J0R 1R0



25 ANS

William J. Walter

Saucissier

65 VARIÉTÉS de SAUCISSES SANS GLUTEN

www.williamjwalter.com

617A Saint-Georges (coin Léopold Nantel) ST-JÉRÔME Tél.: 450 432-4026

Le printemps est arrivé plus tôt, profitez-en!

Une sélection incomparable de saucisses fraîches et fumées de qualité vous est offerte chez William J. Walter St-Jérôme

- Cassoulet maison
- Rillettes de canard
- Olives farcies
- ÉPICERIE FINE

Dégustez!!!
Dégustez!!!
Dégustez!!!

Les échos du CONSEIL MUNICIPAL de Piedmont!

LOUISE GUERTIN

Assemblée régulière tenue le 7 mars 2016.

En Urbanisme

- Contentieux pour un projet au pied des Falaises – Sylco Construction inc. a informé la municipalité, par lettre, de leur opposition à la fermeture du Rang 7 (croise chemin de la Rivière). De plus, le Conseil a donné un mandat à M^e Paul Adam, de la firme Dufresne, Hébert, Comeau, Piedmont ayant été mise en cause par Sylco dans le dossier qui l'oppose à la ville de Prévost. En effet, cette dernière s'oppose à la transformation du chemin des Étangs en voie urbaine éclairée qui faciliterait le développement d'un terrain de 300 acres situé entre les Falaises et le parc linéaire le P'tit train du Nord. L'autre option beaucoup plus coûteuse qui aurait été envisagée pour développer ce projet, soit la construction d'une nouvelle rue et d'un pont a été rejetée, selon le DG de Piedmont, M. Gilbert Aubin parce que la pente du terrain ne permettrait pas la construction d'un pont.

- Drogations mineures au 700 Jean-Adam – Un citoyen, M. Guillaume Gariépy a questionné la décision du Conseil de déroger à son règlement pour permettre une enseigne de 8,2 mètres en bordure de l'autoroute (sortie 60), excédant de 2,2 mètres les normes édictées; un accroc à la politique d'une autoroute sans affiche? Techniquement non. L'enseigne surdimensionnée est à l'intérieur des limites de la municipalité. On a également accordé une dérogation pour deux affiches sur le bâtiment à cet endroit.

Travaux

- Emprunt de plus d'un million – Dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ), le Conseil a émis un avis de motion informant de son intention de faire un emprunt de 1 173 000 \$ (sur 20 ans) pour des travaux de mise à niveau de son réseau d'aqueduc. Appelé à préciser les travaux à venir, le DG, M. Aubin nous a informé que le plan d'intervention rédigé par Équipe Laurence experts conseils devrait être rendu public sous peu. Selon M. Aubin, ces projets sont en sus du plan triennal d'immobilisation prévu au budget 2016.

- Station de pompage chemin du Cap – On attend le dépôt des plans du projet de rénovation de la station de pompage, chemin du Cap. La mise à niveau de cet équipement donnera une pression accrue et une meilleure protection incendie pour les résidences dans ce secteur.

Appui aux parents de Piedmont

Le Conseil a approuvé une entente pour offrir aux parents un soutien technique et une subvention pouvant aller jusqu'à 4000 \$ et ce, jusqu'en décembre 2016. M. Guillaume Gariépy au nom du regroupement des parents a remercié le Conseil pour son appui. Plusieurs citoyens, dont M. Léo

Bourget sont intervenus demandant aux élus de s'impliquer davantage, soulignant l'importance des jeunes familles à Piedmont pour revitaliser une municipalité vieillissante. Devant l'insistance de citoyens, le maire Cardin s'est impatienté. M^e Frédérique Poirier, mère de cinq enfants, a conclu faisant valoir l'importance de travailler « tous ensemble, main dans la main pour laisser un héritage. » (Voir article Ça prend un village pour élever un enfant.)

Appui au CPE

M. Alexandre Beaulne-Monette, membre du C.A. du CPE de la Vallée a souligné l'article 2014 de la Loi sur la fiscalité municipale qui stipule que « tout organisme sans but lucratif qui est propriétaire est exempt de toute taxe foncière, municipale ou scolaire ». « Ce ne sont pas des sommes considérables, mais importantes pour le budget du CPE », a-t-il fait valoir. Le DG, M. Aubin fera le suivi sur cette question.

Brèves

Il est dorénavant possible pour les résidents de Piedmont d'obtenir un rabais de 20% sur le prix des billets pour la saison 2016 du théâtre des Pays-d'en-haut en se procurant à la Chambre de commerce de Piedmont/Saint-Sauveur au 30, rue Filion à Saint-Sauveur.

Conseil de la MRC des Pays-d'en-Haut

À leur réunion de mars les élus ont déterminé leurs dossiers prioritaires. Ces priorités seront soumises par le préfet, M. Charles Garnier, à la rencontre des préfets des Laurentides (six MRC) qui doivent définir les priorités pour la région. On prévoit, entre autres, décider de l'allocation d'un fonds d'environ un million, héritage de la défunte CRÉ. Les priorités de la MRC sont: le Parc linéaire; le transport régional; une voie prioritaire sur l'A15; le musée du ski et enfin la proximité des services de santé et d'éducation.